



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

inFO Mail N°06 –22 septembre 2014 – Conséquences rythmes scolaires et grève du 24 septembre

IMPORTANT : *Merci de transmettre ce message à tous vos collègues ou d'afficher la PJ en salle des maîtres*

Rythmes scolaires

**Des faits qui confirment la nocivité de la réforme !
Pour FO : il faut que stopper tout maintenant !**

SOMMAIRE :

- 1/ Des réponses concrètes aux questions des collègues → PJ n°1
- 2/ Compte rendu de l'audience FO avec la Ministre Vallaud-Belkacem → PJ n°2
- 3/ Communiqué national SNUDI FO sur les rythmes scolaires → PJ n°3
- 4/ Grève et rassemblement à la préfecture le mercredi 24 septembre

1/ Des réponses concrètes aux questions des collègues

- Partage des locaux scolaires avec le périscolaire
 - Suppression des récréations l'après-midi
 - Décharges de direction sur des journées de moins de 6h00
 - Organisation du temps partiel sur des villes appliquant le décret Hamon (vendredi a-m libre)
 - Modalités de récupération des heures des titulaires remplaçants
- Voir les réponses dans l'Annexe 1, en PJ n°1

2/ Compte rendu de l'audience FO avec la Ministre Vallaud-Belkacem

Le lundi 15 septembre, une délégation de la FNEC FP FO et de ses syndicats nationaux a été reçue par Madame Najat Vallaud-Belkacem, Le compte-rendu → [ICI](#) et en P.J n°2

3/ Des informations nationales. Communiqué du SNUDI-FO en P.J n°3

Depuis leur publication, le SNUDI-FO demande l'abandon des décrets Peillon et Hamon qui territorialisent l'école, remettent en cause le statut de ses maîtres et celui de la réforme des rythmes scolaires. En cette rentrée scolaire, les faits dépassent les craintes de Force Ouvrière.

Les nouveaux rythmes scolaires, c'est le désordre à tous les niveaux :

- ▶ A Villeurbanne dans le Rhône, il a été fait appel à la police pour disperser un rassemblement de parents excédés par les conditions d'accueil de leurs enfants pendant les activités périscolaires.
- ▶ Ailleurs, ce sont des associations religieuses qui assurent ces activités.
- ▶ Ici une personne de 80 ans apprend la belote aux élèves, là des cours de calligraphie sont mis en place pour des enfants de 3 ans.
- ▶ Dans de nombreuses écoles, des élèves sortent de l'enceinte scolaire alors qu'ils devraient y rester, y restent alors qu'ils devraient partir, ce qui pose le problème de leur sécurité physique.
- ▶ Dans de nombreuses communes, des activités qui étaient gratuites deviennent payantes lorsqu'elles basculent dans le champ du périscolaire, y compris la sieste pour les enfants de maternelle !



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

- ▶ Certains parents désinscrivent leurs enfants de l'école publique pour les placer dans le privé.
- ▶ Les activités périscolaires se résument souvent des garderies plus ou moins occupationnelles.
- ▶ Le constat général c'est que les élèves sont plus fatigués qu'auparavant et donc moins disponibles pour apprendre.

Les garanties statutaires et les conditions de travail des enseignants dégradées :

- ▶ Concernant les enseignants, le constat est accablant : leurs garanties statutaires et leurs conditions de travail sont considérablement remises en cause.
- ▶ Cette réforme se traduit par un jour de plus de travail le mercredi matin avec les frais supplémentaires que cela engendre, sans compter les animations pédagogiques le mercredi après-midi !
- ▶ Après avoir instauré des horaires différenciés d'une école à une autre, le ministère a publié cet été un décret (litigieux car contradictoire au décret « fonction publique ») introduisant l'annualisation du temps d'enseignement pour tous les PE exerçant sur plusieurs écoles, dont les titulaires remplaçants.
- ▶ Dans de très nombreux cas, les enseignants se retrouvent en situation de surveillance des élèves qui attendent d'être pris en charge pour les activités périscolaires, effectuant ainsi des heures supplémentaires non rétribuées.
- ▶ Les problèmes de réquisition de salles de classe pour assurer les activités périscolaires se multiplient...

Pour le SNUDI-FO la suspension de la réforme en vue de l'abrogation des décrets Peillon et Hamon constitue une urgence pour rétablir la sérénité dans les écoles du pays !

4/ A l'appel des territoriaux et des enseignants FO, appel à la grève le 24 septembre

Dans les Bouches du Rhône, les syndicats enseignants et territoriaux FORCE OUVRIERE appellent les enseignants, les personnels communaux et les parents d'élèves à un rassemblement devant la Préfecture, le mercredi 24 septembre pour demander au préfet, représentant de l'Etat la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme.

Le SNUDI FO appelle tous les enseignants à se mobiliser, dans leur école afin de préparer la grève et **d'envoyer une délégation au rassemblement** organisé devant la Préfecture.

**Suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme des rythmes !
Abrogation des décrets Peillon et Hamon !**

**GREVE ET RASSEMBLEMENT LE 24 SEPTEMBRE
10h 30 - DEVANT LA PREFECTURE**

**Suivi d'une AG des personnels enseignants
à l'Union Départementale FO à partir de 12h30 (métro Noailles)**